VERSAILLES

Auxiliaire de puériculture

Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Direction concernée	Domaine d'activité	Catégorie du poste
Direction de la Petite Enfance	Enfance et famille	Catégorie B

Poste ouvert aux	Type de poste
Titulaires Contractuels	Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Choisir Versailles, c'est travailler dans un environnement unique, une ville dotée d'un patrimoine historique exceptionnel, d'un cadre verdoyant, d'infrastructures modernes et d'un accès facile aux transports

En matière de petite enfance, la ville de Versailles propose une offre diversifiée d'accueil avec

- **655 places d'accueil municipales** réparties dans **16 établissements** d'une capacité de **12 à 80 enfants.**
- **Deux lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)**
- **Un Relais Petite Enfance (RPE)**

Ces établissements évoluent dans un environnement privilégié **proche de la nature** et bénéficient d'une **offre culturelle variée**, contribuant à l'éveil et au bien-être des tout-petits.

Si vous avez à cœur le bien-être des enfants et souhaitez contribuer à leur développement, cette opportunité est faite pour vous ! Rejoignez-nous en qualité d'auxiliaire de puériculture.

Votre mission :

- Accueillir l'enfant et sa famille tout au long de la journée.
- Prendre soin de l'enfant en fonction de son âge et de ses besoins
- Garantir la sécurité, l'hygiène et veiller au bien-être de chaque enfant.
- S'engager dans les projets de l'établissement
- Participer à la cohésion de l'équipe et au développement de relations professionnelles harmonieuses et d'une ambiance sereine au sein de la crèche.

Ce que nous recherchons chez vous :

- Un Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- De la bienveillance, de la patience et de l'empathie
- Un sens des responsabilités et de l'organisation
- Un esprit d'équipe et le sens de l'écoute
- Le sens du service public

Ce que nous vous offrons :

- Un environnement de travail stimulant et bienveillant
- Un projet éducatif qui laisse place à la créativité
- Des équipes compétentes et engagées
- Des opportunités de formation et d'évolution professionnelle
- L'appui d'une équipe pluridisciplinaire pour un soutien aux pratiques et à l'accompagnement des enfants

Votre profil

Formation

- Vous êtes titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture.

Expérience

- Vous êtes débutante ou avec une première expérience en structure petite enfance ou à l'hôpital.

Savoir-faire

- Vous connaissez et respectez les besoins fondamentaux de l'enfant et savez observer l'enfant et travailler la juste distance.

Savoir-être

- On vous reconnaît comme qualités principales, le sens de l'accueil, des capacités d'adaptation, et un très bon esprit d'équipe. Vous êtes aussi flexible, avec un bon sens de l'organisation et avez le sens des responsabilités.

Conditions d'emploi

Cycle de travail

Selon les établissement plusieurs cycles de travail sont proposés :

- Temps de travail annualisé : congés une semaine à chaque période de vacances scolaires, 2 semaines à noël et 6 semaines l'été
- 39h hebdomadaires : 25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année
- Parcours professionnel évolutif par le biais d'accompagnement de formations
- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)